

Le Président. — Je veillerai à ce que ce texte soit disponible le plus rapidement possible. Il n'y a pas d'autres observations ?

Le procès-verbal est adopté.

Modtagne dokumenter
Vorlage von Dokumenten
Documents received
Dépôt de documents
Presentazione di documenti
Ingediende documenten

Le Président. — J'ai reçu divers documents, vous en trouverez la liste dans le procès-verbal.

Afgørelse om uopsættelig forhandling
Beschluß über die Dringlichkeit
Decision on urgency
Décision sur l'urgence
Decisione sull'urgenza
Urgentverklaring

De Voorzitter. — Aan de orde zijn verschillende verzoeken om urgentverklaring: over *vervolgving van de leden van de Bahai's in Iran*, zijn twee ontwerp-resoluties ingediend:

- van de heer Penders e.a. (doc. 1-39/80)
- van de heren Lalor en Israël, namens de Fractie van Europese democraten voor de vooruitgang; Klepsch, namens de Fractie van de Europese Volkspartij (Christen-democratische Fractie) en Scott-Hopkins, namens de Europese Democratische Fractie (doc. 1-397/80).

Ontwerp-resolutie (doc. 1-372/80/rev.) is ingetrokken.

Leur sujet étant commun, je propose que l'urgence de ces deux propositions soit soumise à un seul vote.

La parole est à M. Glinne.

M. Glinne. — Je voudrais faire observer qu'il existe — qu'il existait en tout cas hier — un consensus sur un texte commun qui comportait la participation de mon groupe; or, je ne le vois pas mentionné.

De Voorzitter. — Dat is de tekst van de heren Klepsch, Lalor e.s.?

M. Glinne. — Mais aucune référence n'est faite au Groupe socialiste ni à d'autres groupes qui étaient d'accord. Je crois que nous n'avons pas la bonne version du texte final.

De Voorzitter. — De Socialistische Fractie wenst dus die resolutie mede te ondertekenen. Wij nemen daar akte van, mijnheer Glinne.

Het woord is aan de heer Klepsch.

Klepsch. — Ich möchte nur den Entschließungsantrag Penders zugunsten des gemeinsamen Textes zurückziehen.

De Voorzitter. — Dat maakt de zaak nog eenvoudiger. De ontwerp-resolutie-Penders is dus ingetrokken en de heer Glinne wenst dat duidelijk wordt vermeld dat zijn fractie zich aansluit bij de algemene ontwerp-resolutie (doc. 1-397/80).

Het woord is aan de heer Bangemann.

Bangemann. — Herr Präsident! Das scheint ein Morgen der technischen Pannen zu werden. Um aber Herrn Pannella und Frau Bonino zu beruhigen, damit sie nicht den Eindruck bekommen, sie würden hier politisch verfolgt und wir mußten demnächst einen Dringlichkeitsantrag zu ihren Gunsten einreichen, möchte ich darauf hinweisen, daß auch die Liberale Fraktion in dem Entschließungsantrag zur Verfolgung der Angehörigen der Baha'is-Religionsgemeinschaft nicht aufgeführt ist, obwohl auch wir uns an den Arbeiten beteiligt haben und diesen Entschließungsantrag unterstützen. Ich bitte das entsprechend zu ergänzen.

De Voorzitter. — Ik neem met vreugde kennis van de goodwill van de heer Bangemann die zich ook bij de resolutie (doc. 1-397/80) wenst aan te sluiten.

Het woord is aan de heer Lalor.

Mr Lalor. — Mr President, I had understood (I was not involved personally in the negotiations) that there was unanimity on Resolution 397, and I was rather surprised, coming in here, to find that agreement had been reached to withdraw it. I understood that the Socialists and the Liberals were associated with Resolution 397 and that we had full agreement on this.

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Chambeiron.

M. Chambeiron. — Monsieur le Président, je ne parlerai pas du consensus, parce que mes amis communistes et apparentés français ne participent pas à ce consensus. Ce que je voudrais faire observer, c'est qu'il semble que se confirme et même se renforce la tradition qui veut qu'à chaque période de session, cette assemblée se saisisse de violations des droits de l'homme qui sont ou qui pourraient être commises quelque part dans le monde.

Cette volonté de transformer notre assemblée en une institution chargée de distribuer tantôt l'éloge, tantôt le blâme, en vertu de critères sélectifs évidents, me conduit à rappeler à nouveau l'attitude constante et de principe des communistes et apparentés français. Nous estimons que cette assemblée n'est pas compétente pour s'ériger en tribunal des affaires du monde. Nous constatons d'ailleurs que, dans la plupart des cas, derrière une volonté affichée de défendre les droits de l'homme se dissimule un dessein moins avouable, qui n'est pas de servir les droits de l'homme, mais de s'en servir pour des opérations de politique subalterne. Les auteurs — certains des auteurs en tout cas — de la proposition de résolution sur l'Iran seraient à nos yeux plus crédibles s'ils n'avaient, dans le passé, observé un étrange silence sur les crimes perpétrés par l'ancien Chah et son régime, ce en quoi ils ne faisaient d'ailleurs que suivre l'exemple des gouvernements de la plupart des pays de la Communauté. Certains signataires semblent avoir oublié l'époque, cependant encore très proche, où ils s'extasiaient bruyamment devant les cérémonies fastueuses organisées par l'ancien bourreau de Téhéran, cependant que des milliers de prisonniers politiques gémissaient et mouraient sous la torture dans les prisons de la SAVAC.

A propos du Chili, qu'il me soit permis de rappeler également que, depuis l'assassinat du président Allende, mes amis et moi n'avons cessé d'alerter l'opinion sur les crimes de Pinochet et de son régime et de mobiliser les démocrates pour isoler une dictature qui a plongé le peuple chilien dans la violence et l'obscurantisme. Et ce que nous faisons depuis sept années, nous le poursuivrons sans désespérer. Nous ne cesserons de dénoncer tous les gouvernements, y compris le nôtre, qui, par la fourniture de matériel militaire, contribuent à renforcer le régime dictatorial et antidémocratique de Santiago.

Une fois de plus, nous constatons que cette assemblée est utilisée comme un alibi démocratique pour disculper de leurs responsabilités, des gouvernements avec la politique desquels certaines formations de cette assemblée sont entièrement solidaires dans leurs pays respectifs. Je

rappelle, enfin, que des violations des droits de l'homme, il en existe au sein des pays de la Communauté ; dans un même temps, la majorité de cette assemblée se refuse à en discuter et a tout mis en œuvre pour empêcher que vienne en discussion la proposition de résolution déposée par mon collègue, M. Marchais...

(Protestations - Applaudissements à l'extrême-gauche)

Le Président. — Pour le moment, il ne s'agit que de dire si vous êtes pour ou contre l'urgence. Nous ne sommes pas encore au débat.

M. Chambeiron. — ... Je suis contre l'urgence, parce que nous refusons à cette assemblée la prétention de s'arroger des droits que le Traité ne lui reconnaît pas. Nous nous abstenons de participer au vote sur l'urgence, de même qu'à la discussion qui pourrait en découler.

De Voorzitter. — Ik breng het verzoek om urgentieverklaring in stemming.

Het verzoek is aangenomen.

Het debat zal op de agenda van vrijdag 19 september a.s. worden geplaatst.

*
**

De Voorzitter. — Wij gaan over tot de ontwerp-resolutie Castle en Lomas, namens de Socialistische Fractie (doc. 1-378/80) : *Schending van de mensenrechten in Chili.*

Het woord is aan de heer Klepsch.

Klepsch. — Herr Präsident! Ich bin etwas verwundert über den uns vorliegenden Entschließungsantrag mit Dringlichkeit, denn man hatte uns gesagt, er würde überarbeitet und völlig verändert werden. In der vorliegenden Form kann ich die Dringlichkeit für den Antrag von Frau Castle und anderen nicht bejahen, da wir nicht meinen, daß das Plenum sich mit Fragen auseinandersetzen soll, die vielleicht im Politischen Ausschuß erörtert werden könnten. Wir haben hier nicht zu zensieren, was die britische Regierung vor dem Unterhaus sagt. Ich möchte noch einmal wiederholen, Herr Präsident, man hatte uns gesagt, man würde den Antrag völlig überarbeiten und in einer für die übrigen Fraktionen annehmbaren Fassung vorlegen; das ist aber nicht geschehen. Deshalb kann ich die Dringlichkeit nicht bejahen.

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Glinne.